

Guide de référence du patient

# Trouble de consommation d'opioïdes (y compris la dépendance aux opioïdes)

Soins destinés aux personnes de 16 ans et plus



Les normes de qualité énoncent les grandes lignes sur les caractéristiques des soins de haute qualité. Elles se concentrent sur les affections ou des sujets pour lesquels il existe des variations importantes dans la prestation des soins, ou s'il existe des écarts entre les soins offerts en Ontario et ceux que les personnes devraient recevoir.

Ce guide porte sur les variations et lacunes en matière de soins en Ontario qui doivent faire l'objet d'une attention particulière en ce qui a trait à la gestion du trouble de consommation d'opioïdes. Il se fonde sur les meilleures données probantes disponibles et a été créé en partenariat avec des personnes qui ont consommé des opioïdes, leurs familles et leurs personnes soignantes.

**La norme de qualité contient plus d'information. Vous pouvez la consulter sur notre site Web à l'adresse [hqontario.ca](http://hqontario.ca).**

**Dans le présent guide, nous utilisons les termes suivants :**

- **Famille** : membres de votre famille, amis ou personnes vous offrant du soutien qui n'ont pas nécessairement de lien avec vous. Vous n'êtes pas obligé de partager des renseignements avec votre famille si vous ne le voulez pas, même des renseignements médicaux
- **Fournisseur de soins** : toute personne qui offre des soins à vous et à votre famille, y compris les travailleurs en soutien des pairs

**Ce guide est destiné aux personnes atteintes d'un trouble de consommation d'opioïdes et à leurs familles. Il peut vous aider à savoir quoi demander et à vous assurer que vous recevez des soins de la plus haute qualité possible.**



Vous pourriez être atteint d'un trouble de consommation d'opioïdes si vous avez de la difficulté à maîtriser votre consommation d'opioïdes ou si les opioïdes ont une incidence négative sur votre vie. Le trouble de consommation d'opioïdes comprend la dépendance aux opioïdes.

Si vous êtes prêt à apporter des changements, vous n'avez pas à le faire seul, car différents types d'aide sont disponibles. Vos fournisseurs de soins travailleront avec vous afin de déterminer le type d'aide qui vous convient le mieux. Vous n'êtes pas obligé de faire quoi que ce soit que vous n'avez pas envie de faire.

**Si vous croyez que vous pourriez être atteint d'un trouble de consommation d'opioïdes, si vous avez besoin d'aide pour gérer votre consommation d'opioïdes ou si vous recevez actuellement des soins en raison d'un trouble de consommation d'opioïdes...**

Vous pouvez utiliser ce guide afin de travailler avec vos fournisseurs de soins pour élaborer un plan de soins qui vous convient, notamment en vous offrant un accès à des soins de santé adaptés sur le plan culturel. Veuillez utiliser ces renseignements pour poser des questions éclairées et en apprendre davantage sur les types de soins qui peuvent vous aider.

Les plans de soins peuvent différer grandement d'une personne à l'autre, donc il est important de collaborer étroitement avec vos fournisseurs de soins.

Voici quelques éléments à prendre en compte si vous ou quelqu'un qui vous est cher avez besoin d'aide.

## Évaluation et diagnostic

- Si vous ou votre fournisseur de soins pensez que les opioïdes ont une incidence négative sur votre vie, la première étape consiste à discuter de votre consommation d'opioïdes avec votre fournisseur de soins. Ces opioïdes pourraient être des médicaments que vous consommez de manière récréative ou qui vous ont été prescrits. Votre fournisseur de soins devrait vous poser des questions sur votre méthode et votre fréquence de consommation, ainsi que sur la quantité d'opioïdes que vous prenez. Votre fournisseur de soins ne devrait pas vous juger et devrait vous traiter avec empathie et respect. Cette conversation vise à vous aider à améliorer votre situation, et non à vous causer des ennuis.
- Si vous avez reçu un diagnostic de trouble de consommation d'opioïdes ou que vous avez été identifié comme étant atteint de ce trouble et que vous êtes prêt à faire un changement, votre fournisseur de soins effectuera une évaluation avec vous. Il devrait vous poser notamment des questions sur votre consommation d'opioïdes, d'autres drogues ou d'alcool, ainsi que sur votre santé physique, votre santé mentale et sur toute autre préoccupation que vous pourriez avoir.
- Si vous vous sentez malade parce que vous n'avez pas pris d'opioïdes pendant un certain temps, il est possible que vous soyez en train d'éprouver des symptômes de sevrage. Vous pouvez consulter votre fournisseur de soins pour qu'il vous aide à vous sentir mieux. Si votre fournisseur de soins dit que vous souffrez d'un sevrage modéré ou sévère, il devrait s'assurer que vous obtenez des médicaments qui vous aideront à vous sentir mieux dans un délai de 2 heures.
- Votre fournisseur de soins devrait vous parler des différents types de traitements pour un trouble de consommation d'opioïdes et des moyens de réduire votre risque de méfaits.



## Votre plan de soins

- Après vous avoir évalué, votre fournisseur de soins devrait travailler avec vous pour élaborer un plan de soins qui tient compte de tous vos besoins. Si vous le souhaitez, votre famille peut aussi vous aider à élaborer votre plan de soins.
- Si vous avez un trouble de consommation d'opioïdes et un trouble de santé mentale, comme la dépression ou l'anxiété, votre fournisseur de soins devrait vous proposer ou organiser un traitement pour ces deux troubles en même temps.
- Lorsque vous travaillez sur votre plan de soins avec votre fournisseur de soins, celui-ci devrait vous expliquer les différents types de traitements qui sont à votre disposition. Peu importe l'endroit où vous cherchez à obtenir un traitement, vous devriez vous faire offrir un traitement connu sous le nom de traitement aux agonistes des opioïdes. Il est parfois appelé traitement de substitution.

## Traitement aux agonistes des opioïdes

- Le traitement aux agonistes des opioïdes réduit les états de besoin d'opioïdes et bloque les effets d'autres opioïdes. C'est pour cette raison qu'il rend votre plan de soins plus sûr et plus efficace.
- Deux médicaments sont utilisés dans le cadre d'un traitement aux agonistes des opioïdes. L'un d'eux est une combinaison de buprénorphine et de naloxone aussi appelée Suboxone; l'autre est de la méthadone. Votre fournisseur de soins devrait vous parler des différences entre ces deux médicaments pour vous aider à choisir ce qui vous convient le mieux.
- Vous devriez vous faire proposer un traitement aux agonistes des opioïdes dans un délai de 3 jours après avoir été identifié comme étant atteint d'un trouble de

consommation d'opioïdes, peu importe l'endroit où vous demandez ou recevez un traitement.

- Si vous suivez déjà un traitement aux agonistes des opioïdes et que vous êtes admis à l'hôpital, dans un programme de traitement des dépendances en établissement ou dans un établissement correctionnel, votre traitement devrait se poursuivre sans la moindre interruption.
- Si vous suivez un traitement aux agonistes des opioïdes et que vous vous sentez mieux, vous ou votre fournisseur de soins pourriez suggérer de réduire progressivement votre dose de médicament au fil du temps. Ce processus appelé sevrage vise à mettre fin éventuellement à votre traitement aux agonistes des opioïdes. Un sevrage peut être envisagé lorsque :
  - vous êtes à l'aise avec la dose que vous prenez;
  - votre santé et votre fonctionnement social se sont améliorés et se sont maintenus pendant 1 an ou plus;
  - vous voulez arrêter votre traitement aux agonistes des opioïdes;
  - vous avez un soutien adéquat, comme des amis, de la famille ou un groupe de soutien par les pairs.
- Le sevrage n'est pas une bonne option pour tout le monde. Le processus de sevrage est différent pour chaque personne et dépend de la durée pendant laquelle les opioïdes ont eu une incidence négative sur votre vie et de la gravité de votre trouble de consommation d'opioïdes. Si vous pensez effectuer un sevrage, parlez-en avec votre fournisseur de soins.
- S'il est probable que le sevrage de votre traitement aux agonistes des opioïdes ne soit pas une bonne option pour vous, votre fournisseur de soins pourrait



vous recommander de poursuivre votre traitement régulier. Cependant, vous avez toujours le droit de vous sevrer de votre traitement aux agonistes des opioïdes si vous le désirez.

- Si vous et votre fournisseur de soins avez discuté des options de traitement pour un trouble de consommation d'opioïdes et :
  - Vous comprenez qu'un traitement aux agonistes des opioïdes est plus sûr et efficace que les traitements qui ne comprennent pas d'agonistes des opioïdes;
  - Mais vous décidez que le traitement aux agonistes des opioïdes ne vous convient pas;

Puis votre fournisseur de soins devrait vous proposer un sevrage progressif supervisé aux agonistes des opioïdes.

- Au cours du sevrage progressif supervisé aux agonistes des opioïdes, votre fournisseur de soins vous donnera de la buprénorphine/naloxone ou de la méthadone et réduira progressivement votre dose de médicament sur une période d'au moins un mois.

Cette méthode fait en sorte que vous ne vous sentirez pas malade comme si vous cessiez de prendre des opioïdes trop rapidement. Votre fournisseur de soins devrait également vous fournir des conseils et du soutien régulièrement pendant que vous réduisez votre dose et au cours des 6 mois suivants.

## Votre équipe de soins

- Il est important pour vous de consulter régulièrement un médecin de famille ou un infirmier praticien qui vous aidera à suivre votre plan de soins.
- Plus d'un fournisseur de soins pourrait vous aider à gérer votre trouble de consommation d'opioïdes. Souvent, votre médecin de famille ou votre infirmier praticien peut vous fournir au moins une partie de votre traitement, y compris celle avec de la buprénorphine/naloxone. Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, ils peuvent vous mettre en contact avec d'autres fournisseurs de soins pouvant vous aider à satisfaire vos autres besoins en matière de santé physique ou de santé mentale ou vos autres besoins en matière de traitement des dépendances. Ils peuvent également vous mettre en contact avec des personnes qui peuvent notamment vous aider à un trouver logement, un emploi ou du soutien financier.
- Votre fournisseur de soins devrait vous fournir des renseignements sur le trouble de consommation d'opioïdes. Il devrait vous parler de toutes les options de traitement et de réduction des méfaits, ainsi que des différents fournisseurs de soins qui pourraient participer à vos soins. Ces renseignements devraient vous être fournis de diverses façons, par exemple verbalement, par écrit ou par l'entremise d'une vidéo. Si vous voulez que votre famille participe à vos soins et que vous donnez votre accord, ces renseignements lui seront également fournis. Vous devriez prendre part aux décisions prises à l'égard de vos soins.

## Réduction des méfaits

- Votre fournisseur de soins pourrait vous parler de la réduction des méfaits. Les stratégies de réduction des méfaits sont des moyens de réduire vos risques de contracter une infection, de faire une surdose, ou de mourir en raison de la consommation d'opioïdes. Celles-ci comprennent :
  - des renseignements sur la façon d'être le plus prudent possible en consommant des opioïdes;
  - un accès à des fournitures sécuritaires, comme des aiguilles stériles et des tampons d'alcool;
  - des vaccins contre les maladies pouvant être évitées, comme l'hépatite B;
  - des tests de dépistage d'infections comme le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), l'hépatite B et l'hépatite C;
  - des aiguillages vers d'autres services de soins de santé que vous voulez obtenir ou dont vous avez besoin.
- Ce n'est pas tout le monde qui aura besoin de services de réduction des méfaits, mais si vous en avez besoin, vous devriez pouvoir les obtenir le jour où vous en faites la demande.



### Naloxone

- La naloxone est un médicament qui aide à contrer les effets d'une surdose d'opioïdes assez longtemps pour vous amener à l'hôpital. Votre fournisseur de soins devrait vous donner de la naloxone à emporter à domicile et il devrait vous enseigner la manière de l'utiliser si vous ou une personne que vous connaissez faites une surdose d'opioïdes. Si des membres de votre famille participent à vos soins, votre fournisseur de soins devrait également leur donner de la naloxone à emporter à domicile et leur expliquer la manière de l'utiliser au cas où ils auraient besoin de vous en donner en situation d'urgence.

**Soyez assuré que votre vie privée sera protégée tout au long de votre parcours de soins.** Personne n'aura accès à vos renseignements personnels, y compris à vos renseignements médicaux, à moins que vous autorisiez vos fournisseurs de soins à les partager.

**Tout le monde est différent et certaines options pourraient ne pas s'appliquer à votre situation. Si vous avez des questions sur vos soins, il est important que vous en discutiez avec votre fournisseur de soins.**

## Vous désirez obtenir plus d'information?

Veillez communiquer avec nous à l'adresse [qualitystandards@hqontario.ca](mailto:qualitystandards@hqontario.ca) ou au **1-866-623-6868** si vous avez des questions ou des commentaires à propos du présent guide de référence des patients.

**La norme de qualité contient plus d'information. Vous pouvez la consulter sur notre site Web à l'adresse [hqontario.ca](http://hqontario.ca).**

## À propos de Qualité des services de santé Ontario

Qualité des services de santé Ontario est le conseiller de la province en matière de qualité des soins de santé. Nous sommes motivés par un seul et unique objectif : **améliorer la santé de tous les Ontariens et Ontariennes.**

Nos normes de qualité sont des ensembles concis d'énoncés qui indiquent les caractéristiques des soins de qualité pour les affections ou les sujets où des écarts importants sont constatés dans la façon dont les soins sont fournis en Ontario et les soins que les patients devraient recevoir. Elles sont fondées sur les meilleures données probantes disponibles et ont été élaborées en collaboration avec des experts cliniques provenant de partout dans la province, ainsi qu'avec des patients et des personnes soignantes ayant des expériences vécues relativement au sujet en question.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Qualité des services de santé Ontario et nos normes de qualité, visitez : [hqontario.ca](http://hqontario.ca).